



Unions Départementales de l'Isère CFTD, CGT, FSU, Solidaires, UNSA
32, Avenue de l'Europe, 38100 Grenoble



RESF 38 et Ligue des Droits de l'Homme 38 c/o Centre d'Information Inter-Peuples
Maison des associations - 6, rue Berthe de Boissieux - 38000 Grenoble



Syndicat Multiprofessionnel des travailleurs sans-papiers CGT Isère
32, Avenue de l'Europe, 38100 Grenoble

Objet : régularisation de M. LE

M. Le préfet de l'Isère,

Nos organisations syndicales, associations et collectifs de soutien vous sollicitent ensemble au sujet de M. LE, car nous ne comprenons pas les décisions qui ont été prises à son encontre, qui nous apparaissent comme particulièrement injustes.

M. LE est en France depuis plus de 10 ans. M. et Mme LE ont trouvé un employeur prêt à les embaucher. Ils peuvent donc vivre de leur travail. Pourquoi leur refuser le droit de vivre en France, et remettre en cause des familles dont la vie avait retrouvé un cours normal ?

Les syndicats et organisations signataires vous demandent, M. Le préfet de l'Isère, de réexaminer avec un regard favorable le dossier de M. LE. Devant l'urgence de la situation, nous vous demandons d'user de tout votre pouvoir pour faire libérer au plus tôt M. LE.

Nous sommes bien sûr disponibles pour tout entretien qui vous semblerait nécessaire.

Recevez, Monsieur Le Préfet, l'expression de nos sentiments citoyens les plus déterminés.